

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 avril 2020 par voie de vidéoconférence.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire
M. Robert Paquette, conseiller
M. Michael Dupuis Souigny, conseiller
Mme Viky Goyette, conseillère
Mme Julie Therrien, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller
Mme Stéphanie Pelletier, conseillère

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

2020-04-052

1.1 DÉROULEMENT SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de 10 jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenu à huis clos et que les membres du conseil et des officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Viky Goyette appuyé de Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité : - Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en vidéoconférence. **ADOPTÉ**

2020-04-053

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 7 avril 2020

- 1. Ouverture de la séance**

- 1.1 Déroulement séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2020.
4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois de mars 2020.
5. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois de mars 2020.
6. Correspondance
7. Rapport des élus
8. Période de questions
9. Diverses résolutions :
 - 9.1 Résolution transport adapté
 - 9.2 Résolution Municipalité Amie des Aînées MADA
 - 9.3 Nomination responsable MADA
 - 9.4 Embauche Noémie Carrier
 - 9.5 Report intérêt sur taxe 2020
 - 9.6 Abonnement Centre de conditionnement
 - 9.7 Divulgence de numéro d'urgence
10. Suivi des actions à faire
11. Sujet divers
 - 11.1 Demande d'un citoyen pour l'achat des chaine à glace
 - 11.2 Formation directrice générale
12. Clôture de l'assemblée

2020-04-054

3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

Il est proposé par madame Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 3 mars tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-04-055

4. APPROBATION DES DÉPENSES DU MOIS DE MARS

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois de mars, et ce, pour un montant de 67471.52\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

5. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS DE MARS

Aucune

6. CORRESPONDANCE

7. PÉRIODE DE QUESTION

8. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus font un compte rendu de leurs activités respectives.

9. RÉOLUTIONS :

2020-04-056

9.1 TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité de renouveler l'entente avec la Corporation du Transport Public Adapté de l'abitiibi- Ouest pour l'année 2020 tel que présenté au conseil. **ADOPTÉ**

2020-04-057

9.2 DÉMARCHE MUNICIPAL AMIE DES AINÉES (MADA)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Clermont a à cœur le bien-être de ses citoyens et que la population se fait vieillissante;

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux aînés un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention d'une municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Clermont ne possède pas de politique MADA;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souigny et appuyé par madame Viky Goyette et unanimement résolu que la municipalité de Clermont

DÉPOSE une demande afin de réaliser la démarche MADA et que celle-ci soit faite sous la coordination de la MRC d'Abitibi-Ouest afin de se joindre à la démarche territoriale.

2020-04-058

9.3 RESPONSABLE DU DOSSIER AINÉS ET FAMILLE

Il est proposé par madame Julie Therrien et appuyé par monsieur Bruno Therrien et unanimement résolu de désigner, pour la municipalité de Clermont, monsieur Michael Dupuis Souigny à titre de responsable du dossier des aînés et famille.

2020-04-059

9.4 EMBAUCHE NOÉMIE CARRIER

ATTENDU QUE la municipalité de Clermont désire offrir le service de camps de jour cet été;

ATTENDU QUE le camps de jour doit être préparé d'avance et que nous avons besoin d'un responsable de camps de jour;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité d'engager madame Noémie Carrier au taux horaire de 16\$ de l'heure pour une période de 9 semaine à 40hr semaine, incluant la semaine de préparation du camps de jour. À noter que si les camps de jour sont interdits par le gouvernement, l'embauche sera annulé.

2020-04-060

9.5 REPORT INTÉRÊT SUR TAXE

ATTENDU QU' en raison des conséquences économiques causées par la pandémie do covid-19;

CONSIDÉRANT le contexte actuel, sachant que plusieurs personnes ont perdu leur emploi ou sont chez eux, sans salaires pour certaines, le conseil a pris cette décision dans le but d'aider ses citoyen et alléger un tant soit peu le stress causé par cet évènement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Therrien appuyé par monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité de suspendre les intérêts appliqués sur les versements en retard pour les taxes de l'année 2020, ainsi que les droits de mutation, et ce, à partir du 1 avril 2020 jusqu'au 1 octobre 2020. Ceci touche uniquement les versements de l'année 2020, les intérêts pour les retards de versements de 2019 continuent de s'accumuler. **ADOPTÉ**

2020-04-061

9.6 ABONNEMENT CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

ATTENDU QUE nous avons fermer l'accès au centre de conditionnement public selon les recommandations du gouvernement depuis le 13 mars 2020 et que les citoyens ne peuvent profiter de leurs abonnements ;

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de madame Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité de prolonger les abonnements selon le temps de fermeture de l'accès et ce à tous nos abonnés. **ADOPTÉ**

2020-04-062

9.7 NUMÉRO D'URGENCE

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Bruno Therrien et résolu à l'unanimité de divulguer par publiposte et sur la page facebook les numéros d'urgence de la coordonnatrice des mesures d'urgence de notre municipalité afin de combler les besoins essentiels de nos citoyens. **ADOPTÉ**

10. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE

11. SUJETS DIVERS :

11.1 DEMANDE D'UN CITOYEN POUR L'ACHAT DES CHAINES À GLACE DU TRACTEUR

Une vérification de la valeur des chaînes sera faite et le point est reporté au prochain conseil.

11.2 FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Michael Dupuis Souigny appuyé de madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à des formations de l'ADMQ tout en respectant le budget autorisé.

2020-04-063

12. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Bruno Therrien et secondé par madame Julie Therrien de lever la séance à dix-neuf heures cinquante. (19hrs50).

Daniel Céleste,
Maire

Lise Therrien,
Directrice général

Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.